

DRIT SYNDICAL ET ÉQUITÉS SOCIALES DANS LE RÉSEAU DES MISSIONS LOCALES

Dans un contexte économique et social de plus en plus morose, les inégalités de traitements des salariés s'amplifient. Les personnels des Missions Locales ne sont pas épargnés !

Pourtant, en 2001, la signature d'une Convention Collective Nationale des Missions Locales et PAIO promettait une redéfinition des postes jusque là considérés comme flous.

Qu'en est-il vraiment aujourd'hui ? 11 ans plus tard !

Les Missions Locales, observatoires de la jeunesse et lieux d'expérimentations pour faciliter l'insertion **SOCIALE** et professionnelle des jeunes, sont submergées par la gestion des dispositifs et la course aux chiffres. Leurs salariés souffrent de la perte de sens de leur travail et d'une politique de management aussi obscure qu'incompréhensible.

Le constat est amer :

- **Opacité des fonctions réelles de certains salariés,**
- **Politique salariale aléatoire,**
- **Progression de carrière quasi inexistante.**

Les clivages entre salariés s'accroissent, les conflits sont entretenus par les directions.

Directions qui s'organisent avec les **cinq organisations syndicales représentatives*** (CFDT, CGT, FO, CFE CGC, CFTC), créant une nouvelle instance : les « ASSOCIATIONS REGIONALES DES DIRECTEURS DES ML ET PAIO ».

Cette instance leur permet, mensuellement, une journée de travail concertée pour définir des lignes communes de gestion des structures :

- Gestion financière
- Gestion des « *ressources humaines !* »,

Journées facturées sur les fonds propres de chacune des structures !

Pendant ce temps, les instances représentatives des salariés (Délégué-e-s du Personnel, Délégué-e-s Syndical-e-s) rament à contre-courant.

Si elles trouvent tout leur sens dans le questionnement des directions et la veille sur le respect de l'application du droit du travail, elles ne parviennent pas à instaurer un dialogue suffisant avec leurs collègues salariés, faute de temps pour les rencontrer.

Les réunions du personnel, hors du temps de travail, sont difficiles à organiser et ne font guère recette. La mission de porte-parole des salariés est mal aisée. Les directions qui l'ont bien compris s'en servent pour diviser les salariés...

PETIT RAPPEL « CONVENTION COLLECTIVE NATIONALE DES MISSIONS LOCALES ET PAIO »

- Information syndicale (ouverte à tous les salariés) : **2 X ½ journée par an**
- Exercice des fonctions de délégué du personnel : Les délégués titulaires (uniquement) disposent d'un crédit de **10h/mois**
Difficile dans ces conditions de créer une dynamique salariale collective au vu du nombre d'heures octroyées par la CCN
- Exercice du droit syndical (délégués syndicaux désignés par leur organisation) : **4 h/mois de délégation** (dans les structures de 11 à 49 salariés) par organisation syndicale

Ne serait-il pas urgent que ces mêmes **représentants syndicaux nationaux*** négocient concrètement de véritables droits pour les salariés ?

Certes, la valeur du point est une priorité, mais un crédit d'heures supplémentaires pour des rencontres avec les salariés ne serait pas aujourd'hui un luxe !!!!!

CONFERENCE SOCIALE DU 9 ET 10 JUILLET 2012

La grande conférence sociale s'est tenue les 9 et 10 juillet 2012 au Palais d'Iéna.

Ouverte par le Président de la République, clôturée par le Premier Ministre, elle a réuni plus de 300 participants, représentants des organisations syndicales, d'employeurs et des collectivités territoriales.

La conférence n'avait pas vocation à produire des grandes mesures immédiatement applicables. Elle proposait un espace de confrontations d'idées, de propositions et une recherche de convergence pour proposer une « *feuille de route sociale* » déclinant objectifs, méthodes et calendrier pour chacun des thèmes d'atelier.

Le processus doit donc se poursuivre au cours des prochains mois. Un bilan global de la mise en œuvre de cette première feuille de route se fera dans un an et donnera lieu à une nouvelle feuille de route jusqu'à 2014.

7 tables-rondes ont permis de balayer les grands problèmes qui agitent le monde professionnel :

- 📁 Développer l'emploi, et en priorité l'emploi des jeunes
- 📁 Développer les compétences et la formation tout au long de la vie
- 📁 Assurer des systèmes de rémunération justes et efficaces
- 📁 Atteindre l'égalité professionnelle et améliorer la qualité de vie au travail
- 📁 Réunir les conditions du redressement productif
- 📁 Assurer l'avenir des retraites et de notre protection sociale
- 📁 Moderniser l'action publique avec ses agents

La FSU a proposé de mettre l'accent en particulier sur 5 thématiques :

- La relance de l'emploi en portant une attention particulière à la situation de la jeunesse.
- La relance d'une croissance de qualité qui réponde aux besoins de société et aux défis environnementaux.
- La relance du pouvoir d'achat pour tous les salariés du public et du privé.
- Le réinvestissement dans la Fonction Publique afin que ses services puissent jouer tout leur rôle dans cette relance.
- La préparation du prochain rendez-vous sur les retraites pour construire enfin une autre réforme.



La FSU considère que « l'invitation de toutes les organisations syndicales à cette conférence est un premier pas positif vers un dialogue social renouvelé, respectueux de la place de chacune des organisations ».

Pour les syndicats et leurs représentants trop souvent malmenés dans l'entreprise, c'est incontestablement une avancée considérable.

Pour les salariés chaque jour plus nombreux à rejoindre la cohorte des précaires, voire des exclus, la démarche peut sembler longue, même interminable.

Il serait souhaitable que des signes forts de cette volonté gouvernementale de changement soient adressés aux travailleurs en détresse et aux exclus du travail. Il en va de la crédibilité des syndicats.

POUR CONNAÎTRE :

■ Les positions de la FSU, cliquez sur le lien suivant :

[Revue POUR N°162 Septembre 2012](#)

■ Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site de la [FSU](#)

■ La feuille de route du gouvernement, [cliquez ici](#)

Après la décision de justice de liquidation de JEMRA pour déficit économique le 6 décembre 2011, l'association a fermé ses portes définitivement le 12 janvier 2012.

L'association JEMRA « Jeunes Emploi Mobilité Rhône Alpes » a été créée en 2000 en appui au réseau des Missions Locales (URML).

Elle était financée par la Région et l'État afin que les jeunes présélectionnés par ce réseau professionnel soient accompagnés vers l'emploi, notamment au sein des métiers du tourisme, de l'hôtellerie, de la restauration et de l'animation.

Les actions de JEMRA étaient centrées sur la **mobilité-emploi** de jeunes en difficultés sociales, scolaires, familiales et suivis par les Missions Locales rhônalpines.

- **350 jeunes** mis en relation avec des employeurs saisonniers des Alpes et de la Côte d'Azur ; Mise en œuvre, entre autres de parcours sécurisés (SPP), permettant à ce même public, l'acquisition d'une qualification et d'une expérience significative.
- **60 jeunes** préparés à un départ pour travailler à Londres ou à Dublin.

Les six salarié-e-s de cette association ont été, durant 11 années, les facilitateurs, catalyseurs de la mise en emploi de quelques 410 personnes.

L'Union Régionale des Missions Locales par la voix de Monsieur Darne et la Région Rhône Alpes par celle de Monsieur Mérieux avaient promis la récupération des financements de ces actions.

Ainsi avaient-ils garanti le reclassement des salarié-e-s de JEMRA à des postes similaires afin « d'assurer » la continuité des actions menées depuis 11 années auprès des jeunes.

Toutefois, les Institutionnels financeurs et l'URML ont **refusé de soutenir la trésorerie courante** (de l'ordre de 100 000 € annuels) indispensable à la survie opérationnelle de JEMRA durant sa phase de restructuration et d'adaptation dans un contexte économique de plus en plus difficile.



Face à cette situation de « casse organisée » :

- **L'ABANDON DE CENTAINES DE JEUNES EN DIFFICULTE D'INSERTION PROFESSIONNELLE**
- **L'EXPÉDITION PURE ET SIMPLE DES SALARIÉS SUR LE FRONT DU CHÔMAGE**

C'est ainsi que des membres actifs du Bureau de JEMRA ont pris la décision de **démisionner** en juin dernier.

A ce jour 5 des ex-salarié-e-s de JEMRA sont toujours sans emploi malgré les rumeurs que certains d'entre eux auraient retrouvé une activité !

A ce jour, malgré le vote par la Région de financements pour des actions internationales, la situation est en stand-by et reste très floue.

L'URML et certains partenaires sociaux auraient déposé un nouveau projet « Mobilité ». **Les ex salarié-e-s de JEMRA n'en ont eu toutefois pas connaissance !**

Des ex salarié-e-s mis de côté, pour des raisons qu'ils ignorent et qui attendent toujours une réponse et un positionnement clair de l'URML !

Face à cette situation, il devient urgent que nos élus régionaux (**Élus, rappelons-le, appartenant à la majorité présidentielle dont la campagne a ciblé en priorité la jeunesse**), montrent et affichent aujourd'hui leur soutien :

- Aux actions en direction de l'insertion professionnelle des jeunes
- Aux professionnels en charge de l'accompagnement à l'insertion professionnelle

DU CÔTÉ DE LA MISSION LOCALE DE VENISSIEUX

INSERTION DES JEUNES - EXCLUSION DES « VIEUX » SALARIÉS !

Le 4 février 2011 une salariée de la Mission Locale de Vénissieux était licenciée après 23 ans de présence dans la structure, sans qu'aucun avertissement tout au long de sa carrière n'ait jamais remis en question son professionnalisme et la qualité de son travail.

Déléguée du personnel, et déléguée syndicale de 2006 à 2010, le Directeur lui reprochait, lors des réunions mensuelles obligatoires :

- D'interroger la gestion de la structure notamment sur la question de l'égalité de traitement des salariés, ce qui est pourtant de plein droit dans les missions des représentants du personnel.

- D'avoir interpellé le Président de la Mission Locale et saisi le cabinet du Maire de Vénissieux !

Elle aurait donc, à ces motifs, « altéré l'ambiance de travail et aurait été préjudiciable au bon déroulement de l'activité de sa structure ! ».

Les représentants du personnel ne seraient-ils tolérés que pour faire le spectacle de la démocratie ?

La rencontre souhaitée par la salariée avec le Bureau de la Mission locale ne s'est jamais concrétisée malgré l'affirmation faite aux représentants syndicaux SNU-TEFI Insertion lors de leur entrevue avec les représentants de la Mairie de Vénissieux.

Soulignons que l'un de ces représentants est aujourd'hui Président de la Mission Locale et Adjoint au Maire de Vénissieux, outre sa délégation insertion, formation, emploi et celle de lutte contre les discriminations !

Elle n'aura à aucun moment pu exprimer son point de vue ! Elle le fera devant le Conseil des Prud'hommes le 30 novembre prochain.

On ne peut cependant s'empêcher de penser qu'être aujourd'hui en Mission Locale, un **salarié ancien**, entendez « **qui a de l'ancienneté donc la mémoire de l'histoire !** », syndiqué, voire qui a des fonctions de représentation du personnel n'est pas une compétence appréciée par un management avant tout soucieux des chiffres !

Gare aux rebelles, aux résistants, aux insoumis !!
Ils portent la responsabilité de ce qui pourrait arriver à leur structure : baisse des chiffres, voire, suppression des subventions et son corollaire : la suppression d'emploi!

Enfin de vrais coupables bien identifiés !

Perfide manœuvre qui renvoie dos à dos les salariés et ouvre le champ à la constitution d'une armée de bons et complaisants petits soldats.

AFFAIRES À SUIVRE ...

RENCONTRE DU 15 OCTOBRE 2012

Monsieur Castaner, rapporteur spécial des budgets du travail et de l'emploi, a souhaité rencontrer un ensemble d'organisations syndicales pour échanger avec celles-ci.

Le SNU-TEFI a rappelé que le « maintien » du financement à l'identique des Missions Locales, constituait, de fait, une diminution et que si nous nous félicitons de la fin des contrats d'autonomie (**mais où est l'argent qui finançait ceux-ci ?**), nous resterons vigilants quant à la répartition des 30 millions d'euros destinés aux emplois d'avenir.

Le SNU-TEFI a par ailleurs rappelé qu'avec l'afflux de public que ne manquerait pas d'entraîner cette proposition et la pression réelle pesant sur tous les salarié-e-s concernant des résultats, le compte n'y était pas...

UN NOUVEAU COUP DANS L'EAU !

La rencontre du 10 octobre dernier sur les négociations salariales entre les syndicats et l'UNML n'ont une fois encore (**et hélas !**) rien donné.

Surfant sur la question de la « nouvelle grille de classification » (voir article « conseiller niveau 3 » du n° 0), les contraintes budgétaires des financeurs et le rôle important qui va échoir aux Missions Locales avec la mise en place des emplois d'avenir (**une victoire ?**), l'UNML a souhaité reporté la question de l'augmentation du point au mois de décembre.

Pour toutes questions, demandes d'informations
Pour nous communiquer vos remarques, avis, actualités
Contacter nous Par mail à l'adresse suivante :
snutefi.insertion@gmail.com